



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Savigny le Temple, le 07/01/2024

**Mesdames, Messieurs les Président(e)s / Capitaines de Club/Compagnie de Seine et Marne,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Monsieur Maurice LANGRY, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc d'Ile de France,
Monsieur Jean-Michel CLEROY, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc,
Madame Elisa TULLI, CTS-Région Ile de France,**

Vous êtes cordialement invités, ainsi que les licenciés de votre club/compagnie qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine et Marne qui se tiendra le :

Samedi 03 Février 2024 à 14h

à LAGNY SUR MARNE 77400

TOTEM – Salle N° 2

6 rue André Malraux - Hauts de Lagny

ORDRE DU JOUR

- Récompenses aux archers médaillés (*Présence obligatoire sauf dérogation exceptionnelle et justification*)
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 février 2023
- Rapport moral et rapport global d'activité de la saison 2023
- Rapport financier de la saison 2023
- Quitus de l'assemblée au Trésorier
- Présentation du budget prévisionnel 2024
- Reconduction du montant de la part départementale de la licence pour la saison 2025
- Rapport des Commissions.
- Elections complémentaires au Comité Départemental :
 - ✓ *L'effectif maximal du Comité Directeur n'étant pas atteint, un appel à candidature est lancé.*
 - ✓ *Les licenciés désirant présenter leur candidature doivent se déclarer auprès de la présidente du Comité Départemental par courrier ou par courriel (president@archersdu77.fr) avant le 24 janvier 2024.*
- Election des représentants délégués à l'assemblée générale 2024 de la FFTA
 - ✓ *Les licenciés désirant présenter leur candidature doivent se déclarer auprès de la présidente du Comité Départemental par courrier ou par courriel (president@archersdu77.fr) avant le 24 janvier 2024.*
- Questions diverses : *merci de les communiquer 7 jours avant l'assemblée générale par courriel à la Présidente du Comité Départemental (president@archersdu77.fr)*

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette assemblée générale, vous pouvez désigner un suppléant, lui-même licencié de votre Club/Compagnie, qui devra être muni du pouvoir ci-joint dûment rempli par vos soins ainsi que de sa licence, conditions sine qua none pour prendre part aux votes.

Comptant sur votre présence, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations sportives.

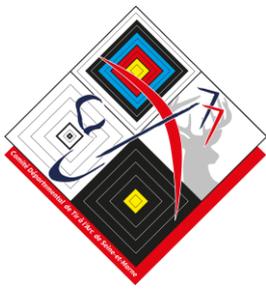
PJ :

- ✓ Pouvoir
- ✓ Déclaration de candidature



Valérie POUPARD

Présidente du [Comité Départemental de Tir à l'arc de Seine et Marne](http://www.archersdu77.fr)



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183
Site : www.archersdu77.fr

POUVOIR

Je soussigné(e) (nom-prénom).....Licence FFTA N°.....

Président/Capitaine du Club/Compagnie de

Agrément N°08 77..... , donne pouvoir à

adhérent(e) du Club /Compagnie, Licence FFTA N°.....

pour :

- ✓ me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Seine et Marne de Tir à l'Arc du 03 Février 2024.
- ✓ Prendre part à toutes les délibérations
- ✓ Voter en mes lieux et place,

Fait pour valoir ce que de droit,

A, le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

DECLARATION DE CANDIDATURE DELEGUE AG FFTA 2024

Je soussigné(e) (nom-prénom)..... Licence FFTA N°.....

Adhérent(e) du Club/Compagnie de.....Agrément N°08 77.....

Présente ma candidature au poste de délégué(e) /suppléant(e) (*rayez la mention inutile*) du Département de Seine et Marne dont l'élection se déroulera lors de l'assemblée générale du 03 février 2024, pour l'Assemblée Générale de la FFTA qui se tiendra le 23 mars 2024.

A, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

DECLARATION DE CANDIDATURE

Membre du Comité Directeur du CD77 de Tir à l'Arc

Je soussigné(e) (nom-prénom).....Licence FFTA N°.....,
archer du Club/Cie de..... Agrément N°08 77.....
licencié(e) depuis le, déclare être candidat(e) à l'élection
complémentaire de membres du Comité Directeur lors de l'assemblée générale du 03 février 2024.

Fonction occupée dans :

- Le club ou compagnie :
- Au Comité Départemental 77 :
- Au Comité Régional IdF :
.....
- A la FFTA :

Diplômes fédéraux :

.....
.....

Je souhaite intégrer le Comité Départemental 77 pour (*exposer vos motivations*)

.....
.....
.....

Intérêt particulier pour :

.....
.....
.....

A, le

Signature